

DÉCLARATION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR L'OBSERVATOIRE DU SIDA EN AFRIQUE (AWA)

Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunis à notre dix-neuvième session ordinaire à Addis-Abeba (Éthiopie) les 15 et 16 juillet 2012, après avoir examiné le rapport du Comité d'action des Chefs d'État et de gouvernement sur l'Observatoire du Sida en Afrique (AWA) :

Rappelant la Décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.395 (XVIII) par laquelle la Conférence a décidé de redynamiser l'Observatoire du Sida en Afrique (AWA) en tant que plate-forme africaine de plaidoyer de haut niveau en matière de responsabilisation et de mobilisation des ressources pour lutter contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique, et la Décision de la Conférence Assembly/AU/Dec.413(XVII) par laquelle la Conférence a demandé à la Commission de l'UA, au NEPAD et à l'ONUSIDA d'élaborer sur une feuille de route pour une responsabilité partagée dans la lutte durable contre le SIDA, y compris le financement de la santé ;

Rappelant en outre les engagements d'Abuja et ceux pris au niveau mondial concernant le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que le Cadre stratégique continental pour la promotion de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, la Stratégie africaine pour la santé, le Plan pour la fabrication des produits pharmaceutiques pour l'Afrique, et le Plan africain pour l'élimination des nouvelles infections au VIH chez les enfants d'ici à 2015 et le maintien en vie de leurs mères ;

Reconnaissant que toutes les parties prenantes de l'Afrique doivent redoubler d'efforts pour mettre en œuvre ces engagements en vue d'assurer l'accès universel aux services de santé et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 ;

Reconnaissant et saluant également le rôle joué par les partenaires internationaux au développement dans la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, notamment la fourniture du financement nécessaire et la promotion de l'accès aux services de santé ;

Reconnaissant que les réalisations de la dernière décennie en matière de l'amélioration de l'accès aux services de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme ont été possibles en grande partie grâce à la volonté politique, et à l'engagement des plus hauts responsables d'Afrique, ainsi qu'à l'augmentation de financement et à l'amélioration des partenariats à tous les niveaux ;

Se félicitant de l'appui de l'ONUSIDA dans la redynamisation de l'Observatoire du SIDA en Afrique ;

Profondément préoccupés par le fait qu'en dépit de ces réalisations, les défis posés par le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme sur le continent demeurent immenses.

Déclarons ce qui suit :

1. **NOUS RÉAFFIRMONS** notre engagement, à titre individuel et collectif, à la poursuite de la mise en œuvre de tous nos engagements antérieurs à réaliser l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique, y compris la santé maternelle et infantile, l'accès équitable aux médicaments et aux produits de santé abordables et de qualité, la promotion de la protection sociale et le renforcement des systèmes de santé dans le cadre de l'égalité entre les hommes et les femmes et des droits de l'homme ;
2. **NOUS RÉAFFIRMONS EN OUTRE** notre détermination à accorder la priorité à la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme aux niveaux national, régional et continental et à assumer notre responsabilité en matière de résultats et d'objectifs à atteindre dans la lutte contre ces maladies, et en matière d'utilisation efficace des ressources prévues pour la santé ;
3. **NOUS APPROUVONS** le rapport et les recommandations sur l'orientation future de l'Observatoire du SIDA en Afrique (AWA) pour la période 2012-2015 et la Feuille de route pour la responsabilité partagée et la solidarité mondiale dans la lutte contre le SIDA, la tuberculose (TB) et le paludisme en Afrique ;
4. **NOUS DÉCIDONS** d'intégrer totalement le Secrétariat de l'AWA dans les structures et le budget ordinaire de la Commission africaine de l'Union à partir de 2013 ;
5. **NOUS DÉCIDONS ÉGALEMENT** que chacun des Chefs d'État et de gouvernement membres du Comité d'action de l'AWA nommera, comme son représentant, au sein du Comité consultatif d'experts et du Groupe de travail national sur l'AWA, un expert qui connaît bien les questions de SIDA, de tuberculose et de paludisme ;
6. **NOUS DÉCIDONS EN OUTRE** de convoquer une réunion parallèle sur la responsabilité partagée et la solidarité mondiale pour la lutte contre le SIDA en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2012 à New York et exhortons tous les Chefs d'Etat et de gouvernement à y participer ;
7. **NOUS ENCOURAGEONS** tous les Chefs d'État et de gouvernement à devenir membres de l'Observatoire du SIDA en Afrique et à mener, sous l'égide du Comité d'action de l'AWA, une campagne de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique d'ici 2015. À cette fin, nous mettrons l'accent sur la mobilisation accrue de ressources nationales, l'utilisation des ressources de façon optimale, l'amélioration de la planification et une utilisation plus rationnelle des ressources existantes ;

8. **NOUS EXHORTONS** les États membres à collaborer avec les personnes vivant avec le VIH ou qui sont affectées par le VIH et à remobiliser la société dans son ensemble pour l'intensification de la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique grâce à des mécanismes plus innovants et durables et à des partenariats bien coordonnés. L'accent doit être mis sur la prévention de nouvelles infections au VIH/Sida et de nouveaux cas de tuberculose et de paludisme, en assurant une bonne nutrition et un meilleur accès équitable aux médicaments et produits sanitaires abordables et de qualité ;
9. **NOUS LANÇONS UN APPEL** aux partenaires au développement pour qu'ils honorent leurs engagements antérieurs, maintiennent et coordonnent leur soutien à la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme sur le continent, dans l'esprit de la promotion de la solidarité mondiale, de la santé et du développement ;
10. **NOUS DEMANDONS** aux institutions du système des Nations Unies, aux organisations de la société civile, au secteur privé, à d'autres organisations internationales et partenariats d'intensifier et de coordonner leur soutien et leur collaboration à tous les niveaux ;
11. **NOUS DEMANDONS ÉGALEMENT** aux Communautés économiques régionales et aux organisations régionales de santé, en collaboration avec l'UA et d'autres partenaires, de redoubler d'efforts dans la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme dans leurs régions respectives ;
12. **NOUS DEMANDONS FINALEMENT** à la Commission de l'UA de coordonner le suivi et de faire rapport chaque année sur la mise en œuvre de cette Déclaration, ainsi qu'à l'Agence du NEPAD, au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, au Parlement panafricain et aux autres organes régionaux et continentaux concernés d'incorporer intégralement le programme de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme et la responsabilité y afférente dans leurs programmes respectifs et de faire également rapport annuellement sur les progrès réalisés.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2012

Declaration on the Report of Aids Watch Africa (Awa) Action Committee of Heads of State and Government

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/296>

Downloaded from African Union Common Repository